

DELIBERATION

du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 6 décembre 2022

Délibération n°85 - 2022 relative à la modification des statuts de l'ESI Reims

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L713-1 et L713-9, Vu l'avis du conseil de l'ESI Reims en date du 14 novembre 2022, Vu l'avis favorable de la commission des statuts en date du 17 novembre 2022,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la modification des statuts de l'ESI Reims.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	22
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Décompte des suffrages

Votants	28	Pour	28	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

Le vice-président du conseil d'administration Olivier DUPERON

Document en annexe au présent extrait : Statuts ESI Reims

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 14/14/22

Document mis en ligne le : 14/2/2